

DEC180118DR08

Décision portant nomination de Mme Fatiha OUARDAD aux fonctions de responsable de la Cellule Mutualisée de Gestion (CMG) de la délégation Centre Limousin Poitou-Charentes

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC172624DAJ du 24 octobre 2017 donnant délégation de signature à Mme Marion BLIN, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre Limousin-Poitou-Charentes, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Fatiha OUARDAD, assistante ingénieure, est nommée, à compter du 1^{er} janvier 2018, responsable de la Cellule Mutualisée de Gestion de la délégation Centre Limousin Poitou-Charentes.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 11 janvier 2018

Pour la présidente et par délégation,
La déléguée régionale par intérim
Marion BLIN